

## DECLARATION DE SOUTIEN CONTINU PAR LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL (PDG)

Boulogne Billancourt, le 4 Décembre 2020

En signant le Pacte Mondial des Nations Unies en 2004, la société Apside s'est engagée à respecter les dix principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Ces principes sont pleinement ancrés dans la culture d'Apside qui, depuis sa création en 1976 agit selon des valeurs éthiques, de respect et de transparence envers ses propres collaborateurs mais aussi ses clients, et œuvre ainsi quotidiennement à exercer une activité pérenne.

En renouvelant son adhésion en 2020, Apside entend développer ses engagements et actions relativement aux principes du Pacte Mondial, afin d'assumer au mieux sa responsabilité sociétale et ce dans une optique de progrès et d'amélioration continue.

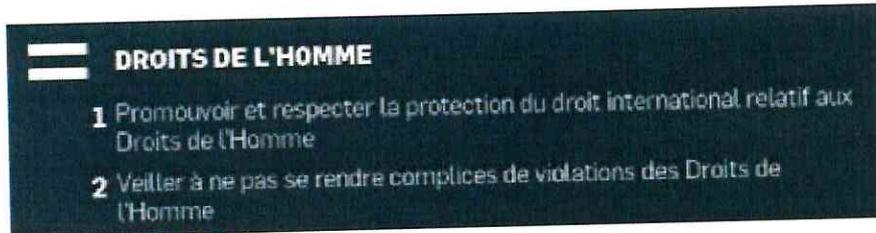
En tant que Président Directeur Général d'Apside, je confirme l'engagement du Groupe à soutenir et promouvoir les dix principes du Pacte Mondial et à s'inscrire dans une démarche de progrès en faveur des droits de l'homme et du travail, de respect de l'environnement et de lutte contre la corruption. Je fais confiance aux Apsidiens pour renforcer notre efficacité, notre intégrité écologique, l'équité sociale de nos activités, tout en respectant les droits et devoirs fondamentaux relatifs aux Hommes et à l'Environnement.

**Pierre Gauthier**

**Président Directeur Général**



## Principes relatifs aux droits de l'Homme



La société Apside a toujours agi dans le plus grand respect des droits de l'Homme et adhère de façon naturelle aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948). Aucune violation à ces droits fondamentaux n'est tolérée.

Dans cette optique, Apside a formalisé ses engagements via une **Charte Ethique**, disponible sur l'intranet de la société et diffusée aux nouveaux salariés. Cette charte invite les Apsidiens à respecter des engagements concernant les droits de l'Homme et les normes de travail, mais aussi l'éthique dans les affaires, le respect de l'environnement et la citoyenneté :

- Engagements d'Apside et des Apsidiens en matière de respect des droits de l'Homme, des normes de travail de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) et des législations en vigueur
- Engagements éthiques d'Apside et des Apsidiens en interne relativement aux thématiques suivantes : le respect de l'autre, la diversité et l'égalité des chances, la santé et la sécurité, le droit à l'information, à l'expression et au recours, la confidentialité des données Apside et le conflit d'intérêt
- Engagements éthiques d'Apside et des Apsidiens envers les clients relativement aux thématiques suivantes : la loyauté dans les pratiques commerciales et le devoir de confidentialité
- Engagements éthiques d'Apside et des Apsidiens envers ses partenaires et ses concurrents relativement aux thématiques suivantes : le respect des principes de concurrence, la lutte contre la corruption, le partage de nos engagements éthiques avec nos fournisseurs et sous-traitants
- Engagements citoyens d'Apside et des Apsidiens relativement au respect de l'environnement et à des actions d'aides envers la société

Dans une démarche de suivi et de contrôle, un ensemble d'indicateurs relatifs aux thématiques des droits de l'Homme est désormais répertorié dans un tableau de bord spécifique, afin de nous assurer d'année en année du bon respect de ces principes.

Parmi eux, le nombre de plaintes de harcèlement au bureau, le nombre de plaintes relatives à des traitements inégaux pour cause de discrimination ou encore le nombre de plaintes de recours au travail des enfants, étant souligné que dans ses 44 ans d'existence, Apside n'a relevé aucune plainte ou remarque à ces titres.

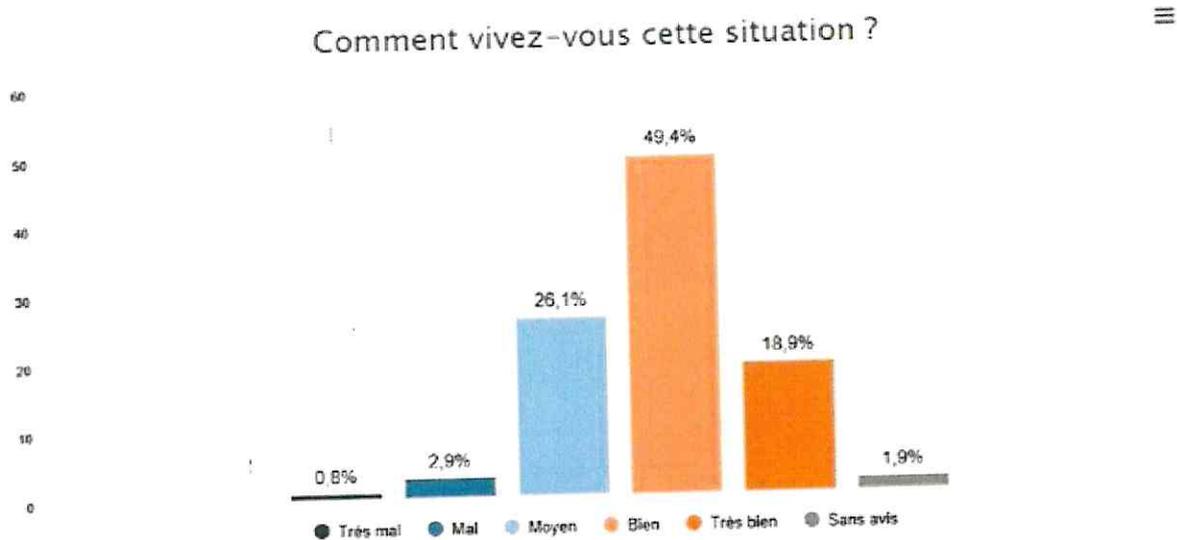
En plus du droit d'accès permanent à la Direction Générale formalisé dans le livret d'accueil des collaborateurs, un membre de la Direction Générale du groupe est en charge de la RSE et à ce titre peut être saisi à tout moment tant par des collaborateurs que clients et tiers au groupe Apside sur des interrogations ou manquements éventuels, au moyen d'adresses mail spécifiques.

### Crise COVID

Afin d'assurer la sécurité de tous les salariés, un **Plan de Continuité d'Activité** (PCA) a été mis en place sur la base des recommandations du gouvernement. Le télétravail est devenu la norme pendant le confinement.

En parallèle des **kits sanitaires** comprenant masques, gel hydro alcoolique et visières fabriquées avec nos imprimantes 3D sont distribués et mis à disposition de tous les salariés.

De plus, afin de mieux accompagner l'ensemble de ses salariés, Apside a réalisé deux enquêtes en mai et en septembre derniers, pour garder le lien avec ses collaborateurs, recueillir leurs besoins et évaluer leur ressenti afin de mieux les accompagner à traverser cette crise.



Ces sondages ont fait ressortir que le télétravail, bien qu'imposé par la situation inédite, a été vécu plutôt positivement par les collaborateurs, qui ont gagné en qualité de vie sur certains aspects (temps de transports, stress, meilleur équilibre vie pro/vie perso, ...). Forts de ces retours d'expérience, et car l'innovation sociale est chère à Apside, le groupe a décidé de structurer le télétravail au moyen d'un Accord d'Entreprise, avec l'aide de représentants de chaque entité et métier de l'entreprise.

## Principes relatifs aux Conditions du travail



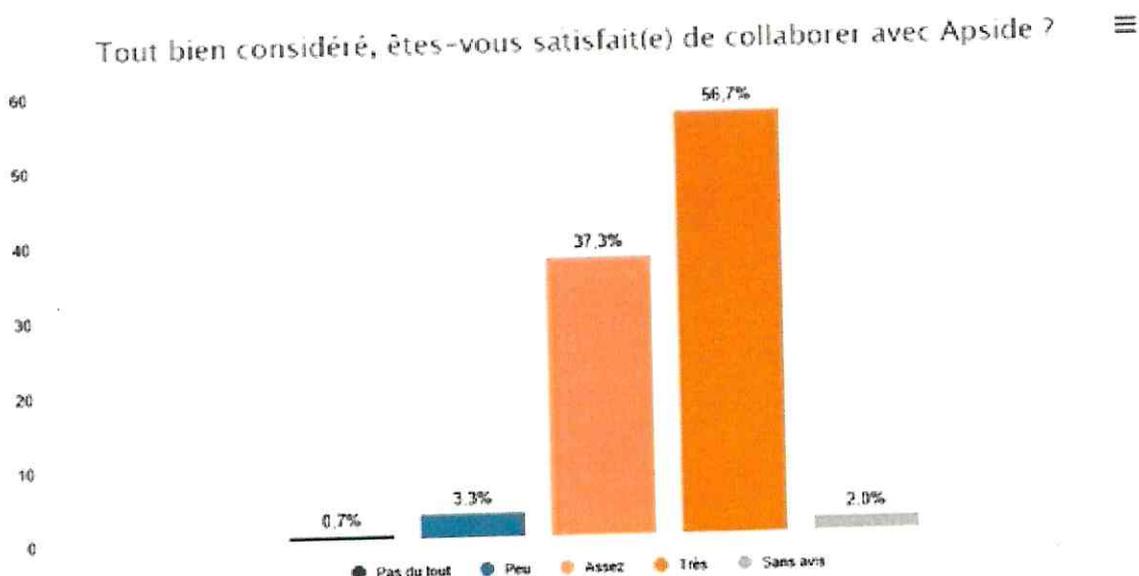
## Satisfaction collaborateurs et dialogue social

La politique sociale d'Apside s'appuie naturellement sur le respect des droits de l'Homme, des normes de travail de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) et des législations en vigueur.

Le respect, le développement, l'épanouissement et plus généralement la satisfaction du collaborateur sont des aspects auxquels Apside accorde une attention particulière.

Les élections des Instances Représentatives du Personnel ont lieu régulièrement dans les différents établissements du groupe Apside. Les négociations se déroulent au sein de ces établissements.

De manière pratique, le groupe Apside procède régulièrement à des améliorations des conditions de travail de ses collaborateurs. Ces améliorations sont le fruit à la fois des démarches informelles d'écoute, en particulier lors des suivis de mission trimestriels et entretiens annuels de ses collaborateurs, mais aussi des analyses des attentes du personnel exprimées lors des enquêtes de satisfaction des collaborateurs (annuelles et anonymes) en place depuis 2006 et qui voient une adhésion forte, avec plus de 55% de taux de participation en 2020. Pour cette dernière enquête, le questionnaire a été refondu afin d'aborder de nouveaux thèmes, en cohérence avec la transformation du groupe, et mettre en évidence de nouveaux axes d'amélioration.



### Formation et employabilité

La technologie évoluant de manière exponentielle depuis les années 1980, il est de plus en plus difficile de suivre efficacement les différentes révolutions numériques. Si les compétences souffrent d'une obsolescence de plus en plus rapide, l'évolution et l'employabilité des collaborateurs restent au cœur de nos préoccupations. Ainsi, nous accordons une grande importance à la pérennisation et au développement des compétences, savoir-être et savoir-faire, détenues par l'ensemble des salariés.

Pour ce, nous avons lancé fin 2018 l'**Academy by Apside** qui doit d'une part contribuer à la mise en place d'une organisation apprenante et d'autre part répondre aux besoins de nos collaborateurs, exprimés lors des dernières enquêtes de satisfaction. L'Academy by Apside a été déployée en septembre 2020 à l'ensemble des salariés du groupe, et rassemble déjà 1500 salariés.



### Embauches durables

En 2020, le groupe Apside a poursuivi sa politique de recrutement, intégrant plus de 400 ingénieurs et collaborateurs à fort potentiel. Véritable tremplin de carrière, le groupe Apside capte et intègre les jeunes diplômés et jeunes professionnels. Ces derniers accèdent aux plus grands projets technologiques dans l'aéronautique, l'aérospatiale, l'automobile, et le tertiaire. Ils s'ouvrent alors aux opportunités d'évolution dans leur secteur ou géographique, au sein du groupe, avec les programmes de mobilité interne. Apside développe en parallèle des relations partenariales suivies avec les écoles d'ingénieurs et de commerce.

Malgré le contexte 2020, Apside a continué à embaucher des talents, et n'envisage pas de plan social.

### Anti discrimination

En outre, la diversité et l'égalité des chances et de traitement sont une solide réalité au sein d'Apside. Pour en matérialiser la réalité, nous n'avons constaté aucune remarque, observation que ce soit sur ces thèmes dans les quinze dernières enquêtes de satisfaction annuelles qui sont un lieu d'expression privilégié par leur anonymat garanti. D'autres indicateurs tels que des données relatives à l'égalité homme/femme nous permettent et nous permettront de nous assurer qu'aucune forme de discrimination n'est pratiquée au sein d'Apside.

### L'emploi pour tous

Enfin, soucieux de faire évoluer notre Responsabilité Sociétale et Environnementale en y inscrivant une dimension diversité, APSIDE a créé en 2019 une filiale dédiée à l'accompagnement et l'insertion des personnes en situation de handicap : **Apsid'EA (Entreprise Adaptée)**.

La principale vocation de cette filiale est de pouvoir recruter des talents sur nos cœurs de métiers. Ces nouveaux collaborateurs bénéficiaires d'une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) pourront compter sur l'équipe Santé au Travail d' Apsid'EA afin de les accompagner dans leur insertion et leurs évolutions professionnelles.

En plus de cette filiale, APSIDE a mis en place une **Mission Handicap**, animée par un réseau de Référents Handicap présents sur tout le territoire, et soutenue par une Politique détaillant les moyens mis en œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Un certain nombre d'actions ont été mises en place depuis sa création, comme la sensibilisation de tous les salariés du groupe au travers d'animations lors des Semaines Européennes de l'Emploi des Personnes en situation de Handicap (SEEPH).

## #VIEAPSIDIENNE — L'AGENDA SEEPH BY APSIDE



Du 16 au 27 novembre 2020 //

16.11	17.11	18.11	19.11	20.11
Le bureau des séries	Le bureau des séries HandiTalk	Le bureau des séries Ciné Quiz	Le bureau des séries Ne Hom	Le bureau des séries Ciné Quiz
23.11	24.11	25.11	26.11	27.11
Le bureau des séries Ciné Quiz	Le bureau des séries Café Joyeux	Le bureau des séries Ciné Quiz	Le bureau des séries Talk Clubhouse Ciné Quiz	Le bureau des séries

> DÉCOUVREZ NOS SENSIBILISATIONS !

Apside Groupe



### Evenements solidaires

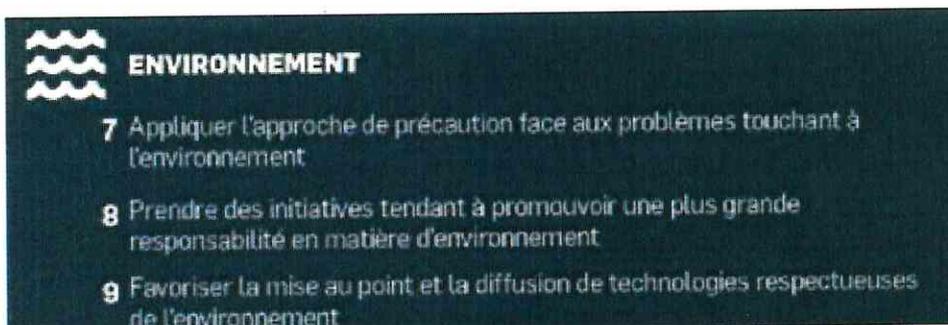
Afin de valoriser les talents et de permettre à chacun de réaliser ses projets, Apside soutient **les projets de solidarité portés par ses collaborateurs**, dans les domaines humanitaire, social, et environnemental.

En voici quelques exemples :

- La course Paris-Versailles en septembre 2019, soutenue par 40 coureurs Apsidiens en faveur de l'Etoile de Martin
- La collecte de vêtements et de jouets lors de l'Opération Grand Froid fin 2019, afin d'offrir un Noël aux familles les plus démunies
- Les challenges de marches solidaires tout au long de l'année
- L'organisation d'un convoi socio-médical par notre agence Apside Maroc en partenariat avec Apsid'ea et le club CINDH de l'école ENSIAS, au profit de deux douars de la région TAMDA, AZILAL, en faveur de 366 familles



## Principes relatifs à l'environnement



La société Apside est engagée dans une démarche environnementale afin d'identifier ses différents enjeux en la matière et de mettre en place des mesures adaptées pour optimiser et limiter ses impacts.

A ce titre, des dispositions sont en place depuis plusieurs années et généralisées comme :

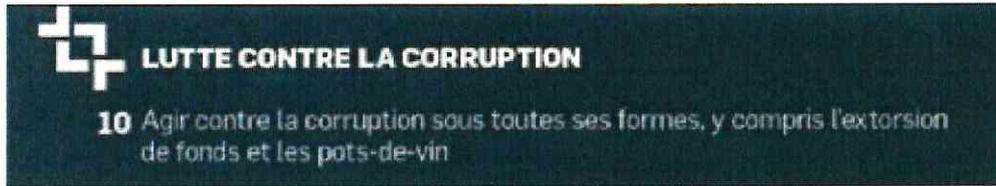
- des locaux situés systématiquement à proximité de stations de métro ou de gares afin de limiter les transports ou de favoriser les transports en commun
- l'utilisation de véhicules hybrides afin de réduire les émissions de CO2
- déploiement d'un outil de travail collaboratif pour tous les salariés afin de faciliter le travail à distance,
- dans le cadre du renouvellement du parc informatique, les ordinateurs sont donnés aux associations qui remettent en état au bénéfice des pays en voie de développement,
- l'impression des plaquettes de présentation sur papier « imprimvert », de plus réalisée par un atelier ESAT faisant travailler des personnels handicapés
- la réduction progressive des impressions et envois papier (lettre mensuelle d'information interne électronique, etc ...) pour tendre vers une démarche « zéro papier »
- recyclage des déchets des bureaux via des sociétés spécialisées

De plus, Apside étend la chaîne de relation durable avec ses fournisseurs et partage avec eux ses engagements en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) par le biais de sa Charte RSE pour les fournisseurs.

En 2019, notre groupe a déployé ses efforts en généralisant ses dispositifs de mesure d'empreinte environnementale, en étendant des bonnes pratiques déjà en place dans certaines de ses unités et en analysant l'opportunité de nouvelles mesures.

Très consciente des enjeux actuels et du monde post COVID, Apside a fait de la RSE et particulièrement de l'axe environnemental un de ses chantiers prioritaires pour 2021. Une équipe est missionnée d'aligner la politique RSE APSIDE par rapport aux **Objectifs du Développement Durable (ODD)** tels que définis par l'ONU, et de décliner les axes d'amélioration en actions concrètes.

## Principes relatifs à la lutte contre la corruption



### Anti-corruption

Les relations commerciales exercées par les Apsidiens sont basées sur des valeurs d'éthique et de transparence et toute forme de corruption est formellement interdite. A ce titre, un paragraphe lié à la corruption est inséré dans la Charte RSE précédemment évoquée. De plus les équipes commerciales sont sensibilisées afin de réagir de manière appropriée, dès leur intégration (une sensibilisation est prévue dans le parcours d'intégration de la fonction commerciale) et renouvelée pendant leur carrière au sein d'APSIDE.

### Ethique, respect humain et des règles concurrentielles

Tous les ans, nous réalisons une enquête de satisfaction client. Une partie de l'enquête est consacrée aux questions relatives à l'appréciation d'Apside en tant que fournisseur, en matière d'éthique, de respect humain et de règles concurrentielles. Les résultats de l'enquête de satisfaction des clients du Groupe Apside démontrent une appréciation très positive concernant ces différents points.

De plus, le groupe Apside s'engage à éviter les situations pouvant donner lieu à un conflit d'intérêt de la part de ses collaborateurs, c'est-à-dire toute situation au cours de laquelle les intérêts personnels du collaborateur rentreraient en conflits avec les intérêts du Groupe et de l'ensemble de ses clients.

En termes de loyauté des pratiques commerciales, le Groupe Apside et ses collaborateurs s'engagent à fournir des informations exactes lors de la communication des prestations auprès du client.